

ASSOCIATION SPORTIVE VILLEMURIENNE AVIRON

Rue Pierre Marchet

31340 Villemur sur Tarn

tel : 05.62.79.79.26 ou 05.61.09.97.46

*Mail : lucpon@orange.fr

**CHALLENGE DE LA St MICHEL
16 septembre 2018**

Dispositions générales :

Engagements : matin et après-midi sur bordereaux FFA à faire parvenir avant le 15 septembre 2018 à la base nautique par courrier ou mail*.

Réunion des délégués : dimanche 16 septembre 2018 à 10H00.

Parcours : 1000m en ligne droite dans le sens du courant.
500m pour les J12.

Parc à bateaux : à la base nautique.

Service médical : à la base nautique.

Récompenses : la remise aura lieu à la base nautique 15 mn après la dernière course

Sanctions : appliquées en fonction du code FFA.

Challenges : les challenges attribués sont perpétuels, ils sont la propriété de l'ASV qui les met en compétition tous les ans à l'occasion des régates de la St Michel . Ils seront confiés à l'association victorieuse dans l'épreuve les concernant et devront être restitués en parfait état l'année suivante.

NB : les associations détentrices des Challenges 2017 sont priées de les rapporter lors de la réunion des délégués.

Les Présidents Jean-François Dettori
Luc Poncelet